

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit : Ethygel - Gel désinfectant pour les mains

Références de produit : 100200068131 (75 ml) ; 100200068132 (125 ml) ; 100200068014 (300 ml) ; 100200068012 (500 ml) ; 100200068015 (1 000 ml) ; 100200068016 (5 L)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées - TP1, produits biocides destinés à l'hygiène humaine. Pour plus de détails sur les utilisations recommandées, veuillez-vous reporter à l'étiquette du produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ESTERIPLÁS- Produtos para a Área da Saúde, Lda

Rua 1º de maio, nº 125 - Zona Industrial do Roligo- 4524-904 Santa Maria da Feira

Tél : 00 351 256 330 350/6 - farmacia@esteriplas.mail.pt

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence centre antipoisons : 070 245 245

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques :

Liqu. inflam. 2 - H225

Risques pour la santé :

Irrit. oculaire 2 - H319

Risques environnementaux :

Non classé

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Xi ; R41. F ; R11.

Santé humaine

Irritant pour les yeux.

Environnement

Le produit ne répond pas à l'exigence de classification en tant que danger pour l'environnement conformément à la directive 1999/45/CEE.

Physico-chimique

Le produit est inflammable. En cas de chaleur, des vapeurs inflammables peuvent se former.

2.2. Éléments de l'étiquette

Pictogramme



GHS07



GHS02

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Mentions de précaution	P210 Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. P305+P338+P351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin. P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu. P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Mettre au rebut le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale en vigueur.

Informations supplémentaires sur l'étiquette

Des lunettes de protection ne sont pas nécessaires normalement, mais il est recommandé d'en porter en cas de réalisation d'une opération présentant un risque pour les yeux.
BPR001 Utiliser les biocides avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations sur les produits avant de les utiliser.

Mentions de précaution supplémentaires

P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Commentaires sur la composition

Composition	N° CAS	REACH n°	N° Index CE	%	danger
Alcool éthylique	64-17-5	01-2119457610-43	603-102-00-5	70 %	oui
Eau	7732-18-5			Quantum satis 100 %	non
Propylène glycol					non

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin si une gêne persiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

Inhalation	Compte tenu de la taille réduite de l'emballage, le risque d'inhalation est minime.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux	Retirer les lentilles de contact et bien écarter les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin si les symptômes se manifestent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme spécifique connu.
Ingestion	Peut causer des nausées, des maux de tête, des étourdissements et une intoxication.
Contact avec la peau	Aucun connu.
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation oculaire grave.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires de façon immédiate

Notes pour le médecin Pas de recommandations spécifiques.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adaptés Éteindre avec le moyen suivant : Pulvérisation, brouillard ou nébulisation d'eau.
Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Produits chimiques secs, sable, dolomite, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former un mélange explosif avec de l'air à très haute concentration.

Combustion dangereuse

Produits Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Actions de protection pendant la lutte contre les incendies

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau, y compris bien après que l'incendie soit éteint.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et des vêtements de protection appropriés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions personnelles, équipements de protection, procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des vêtements de protection comme décrit à la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou tout autre matériau non combustible approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'inflammation. Veiller à l'absence de fumées, d'étincelles, de flammes ou d'autres sources inflammables à proximité d'un déversement. Assurer une ventilation adaptée. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des récipients. Laver soigneusement après avoir été confronté à un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, voir la section 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact avec les yeux.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les produits incompatibles

Précautions d'entreposage Entreposer dans un récipient d'origine bien fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la section 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les ingrédients Aucun.

8.2. Contrôle de l'exposition

Équipement de protection



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

Contrôles d'ingénierie appropriés	Non pertinents.
Protection oculaire/ faciale	Des protections oculaires/ faciales ne sont pas nécessaires normalement, mais il est recommandé d'en porter en cas de réalisation d'une opération présentant un risque pour les yeux.
Protection des mains	Non pertinente.
Autre protection pour la peau et le corps	Non pertinente.
Mesures d'hygiène	NE PAS FUMER PAS DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Retirer rapidement tout vêtement qui devient contaminé.
Protection respiratoire	Non pertinente.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide visqueux.
Couleur	Bleu.
Odeur	Caractéristique.
Seuil d'odeur	Non déterminé.
pH	pH (solution concentrée) : 6,5-7,5
Point de fusion	Non déterminé.
Point d'ébullition initial et plage	Non déterminés.
Point éclair	19 °C
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Inflammabilité supérieure/inférieure ou limites d'explosivité	Non déterminées.
Pression de vapeur	Non déterminée.
Densité de vapeur	Non déterminée.
Densité relative	Non déterminée.
Coefficient de partition	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation	Non déterminée.
Température de décomposition	Non déterminée.
Viscosité	Non déterminée.
Propriétés explosives	Non déterminées.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Il n'existe aucun risque connu de réactivité associé à ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Pas de problème particulier de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Éviter la présence de chaleur, de flammes et d'autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matériaux à éviter Aucun matériau ou groupe de matériaux spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit pour produire une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë – orale Notes (LD₅₀ voie orale) - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë – dermique (LD₅₀ voie dermique) - Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë – inhalation
Notes (LC₅₀ inhalation) Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation de la peau

Données animales Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Très irritant. OCDE 438

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité des cellules germinales

Génotoxicité - in vivo Ne contient aucune substance connue comme mutagène.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient aucune substance connue comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Développement Ne contient aucune substance

Toxicité spécifique sur les organes cibles - exposition unique

TSOC - exposition unique Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique sur les organes - exposition répétée

TSOC - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger d'aspiration

Danger d'aspiration Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations générales

Aucun risque spécifique connu pour la santé.

Inhalation

Aucun risque spécifique connu pour la santé.

Ingestion

Peut causer des nausées, des maux de tête, des étourdissements et une intoxication.

Contact avec la peau

L'utilisation recommandée ne devrait pas provoquer d'irritation cutanée.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux. Les symptômes consécutifs à une surexposition peuvent inclure les suivants : rougeur, douleur.

SECTION 12 : Informations écologiques

Écotoxicité

On ne s'attend pas à ce que le produit soit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel d'accumulation biologique

Potentiel d'accumulation biologique Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partition

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT/vPvB

Résultats de l'évaluation

PBT/vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables Aucun connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations générales Mettre au rebut les déchets dans un site d'élimination agréé conformément aux exigences de l'autorité locale en matière d'élimination des déchets.

Méthodes de mise au rebut Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Mettre les déchets au rebut dans un site d'élimination agréé conformément aux exigences de l'autorité locale en matière d'élimination des déchets.

SECTION 14 : Informations sur le transport

14.1. Numéro ONU

Num. ONU (ADR/RID) 1170

Num. ONU (IMDG) 1170

Num. ONU (OACI) 1170

14.2. Nom d'expédition pertinent ONU

Nom d'expédition pertinent (ADR/RID) ; (IMDG) ; (ICAO) ; (ADN) ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) OU SOLUTION D'ÉTHANOL (SOLUTION D'ALCOOL ÉTHYLIQUE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID Classe 3

ADR/RID Étiquette 3

IMDG Classe 3

Classe/division OACI 3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID Groupe d'emballage III

IMDG Groupe d'emballage III

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

ICAO

Groupe d'emballage III

14.5. Risques environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin - Non.

14.6. Précautions particulières de l'utilisateur

Code EmS F-E, S-D

Code d'action d'urgence •3YE

Numéro d'identification des dangers

(ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et du Code IBC

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulières au mélange concernant la sécurité, la santé et l'environnement

Législation de l'UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) (tel que modifié).

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (tel que modifié).

Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, établissant des valeurs limites indicatives par la mise en œuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition aux agents chimiques, physiques et biologiques sur le lieu de travail.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 établissant une première liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques sur le lieu de travail (telle que modifiée).

RÈGLEMENT (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Classification des risques liés à l'eau WGK 1.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010

Date de publication : 09/2009

Révision 4-jan2021

ETHYGEL

Informations générales Utiliser les biocides en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur les produits avant de les utiliser. Seul le personnel formé doit utiliser ce matériel. Références de documentation clés et sources de données pour lesquelles des scénarios d'exposition pour les substances énumérées à la section 3 sont disponibles. Elles ont été évaluées pour les utilisations identifiées dans cette fiche de données ou sur l'étiquette du produit. Les informations pertinentes sont incorporées dans cette fiche de données de sécurité.

Commentaires sur la révision FDS modifiée conformément au RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges (tel que modifié)

Date de révision jan/2021

Révision 2

Remplace la date 19/08/2015

Phrases de risque dans leur intégralité R11 Hautement inflammable
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R67 Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des étourdissements.

Mentions de danger dans leur intégralité H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Remarques sur les phrases de risque et les mentions de danger dans leur intégralité Le texte intégral des phrases de risque et des mentions de danger de la section 16 se rapporte aux numéros de référence des sections 2 et 3 et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre processus. Ces informations sont, à la connaissance et selon la conviction de l'entreprise, exactes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ni déclaration n'est formulée quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se renseigner quant à l'adéquation de ces informations pour son propre usage particulier.